

# Premier avis pour les agences européennes post-Brexit

## EU La Commission a examiné les villes candidates, dont Bruxelles, à leur accueil

Aucun pays ne semble vraiment se démarquer dans la course aux dépouilles du Brexit, selon l'évaluation des candidatures publiée samedi par la Commission. L'institution a regardé les dossiers des villes candidates à l'accueil de l'agence du médicament (l'EMA) et l'autorité bancaire européenne, qu'il faudra relocaliser, à la lumière de plusieurs critères : l'infrastructure, l'accessibilité, services à la famille, continuité des activités des agences et répartition géographique. Dix-neuf pays sont en lice pour l'EMA et huit pour l'EBA. La Belgique a posé sa candidature pour les deux. En termes d'accessibilité, notre pays fait partie de ceux qui marquent le plus de points, aux côtés du Danemark, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie.

Mais c'est surtout la question de la continuité des activités des deux agences qui a pris une importance considérable après que l'EMA a averti, la semaine dernière, que plus de 2/3 de ses experts étaient prêts à la quitter pour ne pas la suivre dans huit des villes candidates (qu'elle ne cite pas) jugées peu attrayantes. L'agence a dès lors mis en garde contre « une crise pour la santé publique » si elle perdait la moitié de son staff. Selon *Politico*, Bratislava, Varsovie, Bucarest et Sofia rebutent le plus. Les favorites seraient Barcelone, Amster-

dam et Vienne pour le personnel de l'EMA.

La candidature belge de son côté « ne fournit aucune information sur la capacité de l'EMA à maintenir son staff », dit la Commission. Mais avec son secteur pharmaceutique développé, la Belgique dispose d'une réserve de « talents » où l'agence pourrait éventuellement aller puiser, nuance-t-elle.

Notre pays a aussi promis l'accès aux soins de santé belges pour les familles des experts, mais se contente de considérations « générales » sur les potentiels employeurs en recherche de profils internationaux. Si Vienne est une destination favorite du personnel de l'EMA, elle ne fait aucune promesse sur l'accès à sa sécurité sociale ou sur l'état de son marché du travail, tout comme l'Espagne, le Portugal et Malte. Les Pays-Bas décrivent quant à eux leur programme visant à attirer les cerveaux étrangers.

Mais le bâtiment néerlandais ne sera pas prêt à temps, mais trois mois après le Brexit. Barcelone est dans le même cas. C'est un sérieux handicap : la Commission déconseille ce genre de candidatures. Notre pays promet d'être en ordre pour avril 2019, « sans fournir d'informations sur le moment où la relocalisation pourra prendre place », précise la Commission. Sur ce point,

les champions sont l'Allemagne et Malte, qui promettent que le déménagement pourra commencer dès novembre pour Bonn et six mois avant le Brexit pour Malte.

La Commission salue par ailleurs les candidatures qui promettent de contribuer aux loyers des deux agences. Cela représenterait « des économies considérables pour le budget de l'UE ». Ce n'est pas le cas de notre pays, qui propose The One pour l'EMA et le Regent Park pour l'EBA.

### Une double candidature tactique

L'évaluation de la Commission pour la candidature belge de l'autorité bancaire européenne laisse penser qu'elle la trouve peu rigoureuse. La Belgique ne fournit aucune information sur les infrastructures du Regent Park, souligne la Commission. Des détails dans lesquels elle est pourtant rentrée avec précision pour l'EMA. Mais puisque la décision finale sera certainement politique, avoir déposé sa candidature pour les deux agences donne surtout à la Belgique un levier de négociation. Car, outre ses performances face aux critères retenus par les États membres, les alliances qu'elle saura forger avec d'autres pays seront capitales. Décision attendue le 20 novembre. ■

ELODIE LAMER